

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 MARS 2017

Délibération
n° 2017.03.266

Election des
représentants de
GrandAngoulême au
sein du Syndicat
mixte pour l'accueil
des gens du voyage
en Charente
(SMAGVC)

LE TRENTE MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mars 2017**

Secrétaire de séance : Véronique ARLOT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bernard DEVAUTOUR à Eric SAVIN, Georges DUMET à Gérard ROY, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Maud FOURRIER à Yannick PERONNET, Michel GERMANEAU à Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD à André BONICHON, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Bernadette FAVE, Catherine PEREZ à Francis LAURENT, Zahra SEMANE à Bernard CONTAMINE, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

Excusé(s) :

Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2017

**DELIBERATION
N° 2017.03.266**

GENS DU VOYAGE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU

ELECTION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE (SMAGVC)

Par délibération n°265 du présent conseil communautaire, GrandAngoulême a adhéré au syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC). Il convient d'élire les représentants de GrandAngoulême au sein du syndicat.

L'assemblée délibérante est composée de 24 membres soit 12 titulaires et 12 suppléants. La composition du SMAGVC est la suivante :

COMPOSITION DU SMAGVC			
EPCI	POPULATION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
GrandAngoulême	140 863	6	6
Grand Cognac	69 821	3	3
Charente Limousine	36 349	2	1
4B Sud Charente	20 696	1	1
Cœur de Charente			1
		12	12

Conformément aux statuts dudit syndicat, 6 titulaires et 6 suppléants doivent être élus pour représenter GrandAngoulême au comité syndical.

Le mandat de ces représentants prend effet à compter de l'adhésion effective de GrandAngoulême au syndicat.

Pour leur élection, l'article L5711-1 du code général des collectivités territoriales précise que « le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la communauté ».

Par ailleurs, par renvoi, les règles de l'article L5211-7 du code général des collectivités territoriales s'appliquent aux élections des délégués dans les syndicats mixtes fermés.

Leur élection a lieu au scrutin secret uninominal à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Les membres du conseil communautaire procède à l'élection des représentants de GrandAngoulême au sein du Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Charente (SMAGVC) au moyen d'un boîtier électronique.

- ❖ Mme Anne-Sophie BIDOIRE se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret. Au premier tour, les résultats sont les suivants :
 Nombre de votants : 71
 Suffrages exprimés : 65
 - Mme Anne-Sophie BIDOIRE a obtenu 63 voix.
 - M. Jean-Marie ACQUIER a obtenu 2 voix.

Mme Anne-Sophie BIDOIRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue titulaire.

- ❖ Mme Karen DUBOIS se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71
Blanc : 1
Suffrages exprimés : 62
- Mme Karen DUBOIS a obtenu 58 voix.
- M. Samuel CAZENAVE a obtenu 3 voix.
- M. Vincent YOU a obtenu 1 voix.

Mme Karen DUBOIS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue titulaire.

- ❖ M. Joël GUITTON se porte candidat. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71
Suffrages exprimés : 64
- M. Joël GUITTON a obtenu 58 voix.
- Mme Anne-Sophie BIDOIRE a obtenu 2 voix.
- Mme Jacqueline LACROIX a obtenu 2 voix.
- Mme Danielle BERNARD a obtenu 1 voix.
- Mme Fabienne GODICHAUD a obtenu 1 voix.

M. Joël GUITTON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu titulaire.

- ❖ Mme Sabrina AFGOUN se porte candidat. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71
Suffrages exprimés : 65
- Mme Sabrina AFGOUN a obtenu 59 voix.
- Mme Jeanne FILLOUX a obtenu 3 voix.
- M. Michel ANDRIEUX a obtenu 1 voix.
- Mme Danielle BERNARD a obtenu 1 voix.
- Mme Catherine BREARD a obtenu 1 voix

Mme Sabrina AFGOUN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue titulaire.

- ❖ Mme Zahra SEMANE se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71
Blanc : 1
Suffrages exprimés : 67
- Mme Zahra SEMANE a obtenu 62 voix.
- M. Guy ETIENNE a obtenu 3 voix.
- M. Xavier BONNEFONT a obtenu 1 voix.
- M. Eric SAVIN a obtenu 1 voix.

Mme Zahra SEMANE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue titulaire.

- ❖ Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Blancs : 2

Suffrages exprimés : 64

- Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU a obtenu 55 voix.
- Mme Véronique ARLOT a obtenu 2 voix.
- Mme Françoise COUTANT a obtenu 2 voix.
- M. Jean-Luc VALANTIN a obtenu 2 voix.
- Mme Anne-Sophie BIDOIRE a obtenu 1 voix.
- Mme Danielle CHAUVET a obtenu 1 voix.
- M. André LANDREAU a obtenu 1 voix.

Mme Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue titulaire.

- ❖ Mme Danielle BERNARD se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 71

Suffrages exprimés : 66

- Mme Danielle BERNARD a obtenu 60 voix.
- M. Patrick BOURGOIN a obtenu 3 voix.
- Mme Véronique ARLOT a obtenu 1 voix.
- M. Michel BUISSON a obtenu 1 voix.
- Mme Elisabeth LASBUGUES a obtenu 1 voix.

Mme Danielle BERNARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue suppléante.

- ❖ M. André LANDREAU se porte candidat. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 71

Suffrages exprimés : 65

- M. André LANDREAU a obtenu 59 voix.
- M. Xavier BONNEFONT a obtenu 3 voix.
- M. André FRICHETEAU a obtenu 1 voix.
- Mme Elisabeth LASBUGUES a obtenu 1 voix.
- M. Christophe RAMBLIERE a obtenu 1 voix.

M. André LANDREAU, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu suppléant.

- ❖ M. Jean-Jacques FOURNIÉ se porte candidat. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 71

Suffrages exprimés : 66

- M. Jean-Jacques FOURNIÉ a obtenu 57 voix.
- M. Xavier BONNEFONT a obtenu 3 voix.
- M. Pascal MONIER a obtenu 3 voix.
- M. Bernard CONTAMINE a obtenu 1 voix.
- M. François ELIE a obtenu 1 voix.
- M. André FRICHETEAU a obtenu 1 voix.

M. Jean-Jacques FOURNIÉ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu suppléant.

- ❖ M. Jean REVEREAULT se porte candidat. Il est procédé au vote au scrutin secret.

Au premier tour, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 71

Suffrages exprimés : 61

- M. Jean REVEREAULT a obtenu 52 voix.
- Mme Zahra SEMANE a obtenu 3 voix.

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

- Mme Danielle BERNARD a obtenu 1 voix.
- M. Jacques DUBREUIL a obtenu 1 voix.
- M. André LANDREAU a obtenu 1 voix.
- M. Jean-Luc MARTIAL a obtenu 1 voix.
- M. Dominique PEREZ a obtenu 1 voix.
- M. Jean-Philippe POUSSET a obtenu 1 voix.

M. Jean REVEREAULT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu suppléant.

- ❖ Mme Jeanne FILLOUX se porte candidate. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71
Blancs : 4
Suffrages exprimés : 52
 - Mme Jeanne FILLOUX a obtenu 42 voix.
 - Mme Annette FEUILLADE-MASSON a obtenu 2 voix.
 - M. Michel ANDRIEUX a obtenu 1 voix.
 - Mme Catherine BREARD a obtenu 1 voix
 - M. Samuel CAZENAVE a obtenu 1 voix.
 - M. Jean-Claude COURARI a obtenu 1 voix.
 - M. Bernard DEVAUTOUR a obtenu 1 voix.
 - M. Pascal MONIER a obtenu 1 voix.
 - M. François NEBOUT a obtenu 1 voix.
 - M. Christophe RAMBLIERE a obtenu 1 voix.

Mme Jeanne FILLOUX, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élue suppléante.

- ❖ M. Bernard DEVAUTOUR se porte candidat. Il est procédé au vote au scrutin secret.
Au premier tour, les résultats sont les suivants :
Nombre de votants : 71
Blanc : 1
Suffrages exprimés : 65
 - M. Bernard DEVAUTOUR a obtenu 57 voix.
 - M. Philippe VERGNAUD a obtenu 3 voix.
 - M. Samuel CAZENAVE a obtenu 2 voix.
 - Mme Anne-Sophie BIDOIRE a obtenu 1 voix.
 - M. Denis DUROCHER a obtenu 1 voix.
 - M. François NEBOUT a obtenu 1 voix.

M. Bernard DEVAUTOUR, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu suppléant.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 11 avril 2017	<u>Affiché le :</u> 11 avril 2017